var Participation au programme de dépistage organisé – intervention majorée *(Atlas)*

Description

Pourcentage de femmes âgées de 50 à 69 ans qui bénéficient du droit à l'intervention majorée comptant au moins une mammographie de dépistage cours de l'année de référence ou durant l'année précédente.

Codification
%

Remarques

- Ces examens sont identifiés à l'aide des codes nomenclature relatifs à la mammographie de dépistage (450192, 450203). Cet indicateur ne précise pas si ces femmes ont également subi une mammographie diagnostique par la suite au cours de cette période.
- La période d'étude court sur deux années consécutives (1er janvier – 31 décembre) soit l'intervalle théorique recommandé entre deux examens de dépistage.
- Les chiffres par unité géographique sont basés sur le domicile du bénéficiaire au 31 décembre de l'année de référence. En cas de domicile inconnu à cette date, on utilise le domicile au 30 juin. Les personnes sans domicile connu ne sont comptabilisées que dans les chiffres du niveau 'Belgique'.
- La tranche d'âge de référence correspond à celle des bénéficiaires au 31 décembre de l'année de référence.
- Cet indicateur, « examen par mammographie », correspond au 'taux de couverture total' issu des rapports de l'AIM portant sur le Programme de dépistage du cancer du sein. Il s'agit de la somme des indicateurs 'Mammographie diagnostique' et 'Participation au programme de dépistage organisé'. Ce taux indique donc le pourcentage de femmes ayant subi au moins une mammographie sur une période de deux ans dans ou hors du cadre du programme de dépistage organisé.

Fréquence et timing de la mise à jour : les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q3.

Le plus petit niveau géographique disponible : Secteur statistique (depuis 2006)

Méthode de calcul
(Nombre de femmes (de 50 à 69 ans avec droit à l'intervention majorée) comptant une mammographie de dépistage remboursée au cours de l'année précédant l'année de référence (x-1) + Nombre de femmes (50 à 69 ans avec droit à l'intervention majorée) comptant une mammographie de dépistage remboursée au cours de l'année de référence (x) et ne comptant aucun examen au cours de l'année x-1) / ((Nombre de femmes (50 à 69 ans avec droit à l'intervention majorée) au cours de l'année x + Nombre de femmes (50 à 69 ans avec droit à l'intervention majorée) au cours de l'année x-1) / 100)

Disponible

2003

Référence recommandée

IMA_AIM (24/12/2025), stat_005_005_vt1, Atlas IMA_AIM (accessed on 17/11/2026)

Dernière mise à jour des métadonnées

24/12/2025

Code

stat_005_005_vt1_At

Variable(s) source(s)

- SS00020-Code nomenclature
- MAJOR_COVERAGE_YN-Intervention majorée

Variable(s) équivalente(s)

- stat_005_004-Participation au programme de dépistage organisé
- stat_005_005_vt0-Participation au programme de dépistage organisé – pas d'intervention majorée
- stat_005_006_age1-Examen par mammographie – 50-54 ans
- stat_005_006_age2-Examen par mammographie – 55-59 ans
- stat_005_006_age3-Examen par mammographie – 60-64 ans
- stat_005_006_age4-Examen par mammographie – 65-69 ans

Mots clés

Prestations de soins de santé, Pathologies et handicaps